

**COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
du mardi 10 décembre 2019**

Présents : Mmes F. BARATON – E. ROLAND – N. ROS – S. TOP – MM. A. BENHENNA – A. BOYER – G. BOUDON – C. CHARREIRE – A. DHUIVONROUX – L. FAJOUX – R. FLAMENT – B. JAHIER – F. LANCEROT

Excusés : MM. E. MORIN – P. POMMIER

Assistent : MM J. ROS, Président d'honneur – M.ARNOULT, Trésorier d'honneur – JP. MISSERI, responsable Nature Olympique

Mme A. GERARDIN – MM. F. GILLES, N. MIRE, salariés du CDOS

Dernière réunion de l'année 2019 ! La date de novembre fut annulée, l'actualité ne proposait pas de réelles nouveautés, les dossiers en cours évoluant peu. Arrêtons de perdre du temps, nous privilégions les réunions qui apportent et non l'inverse. Chacun d'entre nous trouve suffisamment à faire dans sa propre structure.

1°/ HOMOLOGATION DU PV DU CD N° 5/2019 DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

- le PV est adopté à l'unanimité.

2°/ BIENVENUE, PRESENTATION DE LUDOVIC FAJOUX

Bienvenue à Ludovic FAJOUX, nouveau directeur départemental de l'UNSS. Il remercie les élu.e.s de l'accueillir. Partenaire indiscutable du CDOS, il veut apprendre et comprendre le fonctionnement de la "maison". Observateur cette saison, il proposera ses idées, ses projets au fil du temps.

Les élu.e.s se satisfont de son acceptation d'assurer la continuité de la présence de l'UNSS au sein de la structure Olympique.

3°/ BIENVENUE, PRESENTATION DE NICOLAS MIRE

Bienvenue à Nicolas MIRE, tout récent salarié du CDOS. Après 18 ans passés au comité de rugby, Nicolas souhaitait se lancer dans un autre challenge, une remise en question personnelle. Les projets en cours l'intéressent pleinement. Il se réjouit de rejoindre une équipe volontaire qu'il connaît déjà au travers d'Adeline et de Frédéric. Nicolas se trouve en phase avec notre présent. Il possède aussi ses idées. Tout assemblé, le trio devrait donner dans les années prochaines une autre dimension au CDOS. Paris 2024 va booster le monde du sport. Le champ d'interventions s'élargit chaque jour : l'insertion, les scolaires, les séjours sportifs, la jeunesse, les jeunes d'hier, ... ! Le CDOS ne prendra pas aux autres disciplines, il apportera un plus. Tout change, le CDOS change. Le sport se vit sur le terrain.

4°/ SOIREE DES COMITES : 4 OCTOBRE

- elle se déroulait au boulodrome du Belneuf
- globalement, même public que l'an passé, avec une ambiance joyeuse, animée et sportive
- remerciements au Comité Départemental de Pétanque et au club de l'Union Pétanque Argonnaise, très présents, efficaces dans le management du déroulé sportif
- l'an prochain, le Comité Départemental de Tennis de Table se positionne de l'animation à nos côtés
- la date du premier vendredi d'octobre ne change pas, le 2 octobre 2020

5°/ NATURE OLYMPIQUE : 30 OCTOBRE

- une météo pluvieuse, venteuse ruina l'envie de sortie des jeunes
- le choix des dates reste primordial
- il faut également se rapprocher des centres de loisirs et surtout communiquer longuement à l'avance afin de motiver et relancer
- nous validons l'idée et les lieux, mais de préférence à une période de l'année offrant en principe une météo plus clémente

6°/ TROPHEES DE LA JEUNESSE : 18 DECEMBRE

- la cérémonie récompense dorénavant les jeunes performants des sports fédéraux en plus de ceux issus des sports scolaires et universitaires
- près de 70 jeunes se verront honorés par le comité olympique
- la soirée devrait se dérouler dans la salle Pierre de Coubertin, pleine à craquer, de la Maison des Sports d'Olivet, car nous attendons de nombreuses familles, se mêlant à tous les élus concernés.
- les invitations officielles sont parties, les trophées arriveront à temps
- pot de clôture

7°/ DRDJSCS : RDV / MME GROBON

- rencontre récente avec les services DRDJSCS pour faire un point global, entre autre suite au refus de notre dossier "CNDS emploi"
- discussion intéressante, où les silences..., les expressions..., valent mieux que de longs discours !
- Mme GROBON quittait ses fonctions fin novembre. Nous étions présents à son pot de départ, nous regrettons sa décision de partir, car nous la retrouvions sur les dossiers sociaux qu'elle défendait avec passion, avec vigueur, maîtrisant parfaitement ses sujets. Belle retraite Mme GROBON !
- M. FOURNIER lui succédera courant décembre
- beaucoup d'incertitudes encore sur les différents rattachements des salariés de la DRDJSCS, nous en saurons probablement davantage en cours du premier semestre 2020

8°/ CONVENTIONS MDS / CDOS + CD RUGBY / CDOS

- Convention Maison des Sports / CDOS :

- depuis le départ, fin mars, de la secrétaire chargée de l'accueil, le CDOS traite certains dossiers administratifs et surtout gère le fonctionnement journalier (mise à disposition des salles, clés, propreté, réceptions extérieurs,...). Une convention fixera les rôles, les obligations de chaque partenaire.
- le CDOS recevra un dédommagement pour le temps passé, et la Maison des Sports abaissera ses coûts de fonctionnements occasionnés, permettant ainsi des travaux supplémentaires, pour un meilleur confort, dans la globalité, des permanent.e.s. Du gagnant / gagnant !

- Convention Comité départemental de rugby / CDOS :

- comme nous le souhaitions au cours de nos discussions avec le comité de rugby, Nicolas MIRE, dorénavant salarié du CDOS, interviendra encore pour et au nom de son ex-comité. Il apparaissait normal, logique que la page se tourne avec compréhension entre gens cohérents et solidaires
- la convention préparée, mérite l'apport de quelques points mineurs à régler
- on finalisera les deux conventions, afin que tout soit clair et net

9°/ NOUVEAUX STATUTS DU CDOS / VALIDATION COURRIER OBESITE

- Nouveaux statuts du CDOS :

Après lecture, on reste plutôt dubitatif. On lit une rédaction à finalité entrepreneuriale et non basée sur le mode associatif. Le mot BENEVOLE s'en trouve totalement absent au profit de celui de professionnel. En final, et tout au long de notre débat, il ressort, comme dans de nombreuses disciplines représentées, que tout arrive ficelé, bloqué, cadencé. Tout descendra du haut vers le bas et les remontées de la base resteront lettre morte.

Nous ne reprenons pas, ici, les modifications : composition du CDOS, la répartition des voix attribuées, ... etc. Nous verrons, tous ces changements lors de l'AG extraordinaire du 11 février.

- Validation du courrier "obésité" :

A l'unanimité, les élus votent notre désengagement de l'association "Action Obésité". Aucun membre du CDOS ne figurera au sein du trio composant l'association. Un courrier recommandé partira au plus tôt.

10°/ TERRE DE JEUX / PARIS 2024

Le Département du Loiret, le seul de la Région Centre Val de Loire, obtient le label, Terre de Jeux 2024, dès la première vague de nominations. Plusieurs communes, également du département, sont elles aussi labellisées.

Belle satisfaction de relever, la détermination et l'intérêt suscités par les jeux de Paris auprès des loirétains. D'autres dossiers, donnés par la suite, recevront ce même label dans quelques semaines. Le train se met résolument en marche. Le CDOS du Loiret demeure actif et attend une montée en puissance pour prendre toute sa place.

Le jour de la signature à Paris, au siège de l'Association des Maires de France, Mme GALZIN, (Maire de Châteauneuf-sur-Loire) vice-présidente du Conseil Départemental et le responsable du CDOS du Loiret se trouvaient aux côtés de Tony ESTANGUET, président du COJOP, pour fixer cet engagement commun.

Un élu du Conseil Départemental interviendra lors de l'AG du CDOS pour évoquer le label "Terre de Jeux", mais surtout les projets qui en découlent.

11°/ TRESORERIE

- exercice équilibré, plutôt positif comme les années antérieures
- le budget 2020, tiendra compte du financement du poste de Nicolas MIRE
- quelques incertitudes doivent prochainement trouver leurs réponses

12°/ ASSEMBLEES GENERALES DU CDOS

- le mardi 11 février à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, une première pour la commune
- AG extraordinaire pour adopter les nouveaux statuts
- l'AG ordinaire, dont l'ordre du jour et le déroulement sont adoptés, suivra
- intervention du Conseil Départemental

13°/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- possède-t-on des détails sur la nouvelle loi relative au nouveau plan comptable qui s'applique au monde associatif ? Nous étudions la possibilité de faire une réunion d'informations
- en expérimentation, certaines fédérations pourraient gérer les dossiers "emplois et apprentissages", dossier à suivre
- grosse inquiétude du Golf, avec la sécheresse de cette année, mais également des précédentes. Plus de possibilité d'arrosage, dégradation des greens, compétitions menacées, clubs en difficultés
- samedi 14 décembre, en hommage à Hugues PLISSON, directeur Jeunesse et sport, une salle de Saint-Jean-de-Braye, portera son nom. Une grande exposition retracera sa vie au sein du mouvement sportif départemental. Nathalie et Jean ROS représenteront le CDOS
- il nous fait plaisir de lire que d'autres CDOS interviennent directement sur le terrain, comme dans le Lot où la salariée assure des séances d'activités physiques adaptées aux personnes de plus de soixante ans (article de "La Dépêche"). Ce nouvel exemple conforte nos décisions récentes, satisfaction de constater les heureuses initiatives de la base ! Ne restons pas enchaînés !

Le Président,



Alain BOYER